



Plan National d'Action pour la Loutre d'Europe

Déclinaison Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2020



HISTORIQUE DES VERSIONS DU DOCUMENT

Version	Date	Commentaire
0	25/02/2021	

REFERENCE DU DOCUMENT

LPO Auvergne-Rhône-Alpes, 2021, Déclinaison Auvergne-Rhône-Alpes du PNA Loutre d'Europe

REDACTION ET VALIDATION

Objet	Personne
Rédaction	Xavier BIROT-COLOMB, chargé de missions

STRUCTURE

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Adresse : Maison de l'environnement 14 avenue Tony Garnier 69007 Lyon

Tél: 04 37 61 05 06

Email: <u>auvergne-rhone-alpes@lpo.fr</u>

SOMMAIRE

Contexte	3		
Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe	3		
Action 2 : Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco-toxicologique, valoriser les spéci loutres d'Europe trouvées mortes	mens de 5		
Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe	5		
Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe	6		
Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles	6		
Action 6 : Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public 7			
Action 7 : Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique et technique sur la Loutre d'Europe 8			
Conclusions/perspectives	9		

CONTEXTE

La LPO dispose d'un budget de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes dédié à l'animation du PNA pour la période 2018-2020.

Les actions du PNA peuvent faire l'objet d'une subvention par la DREAL.

A partir de 2019 la Région Auvergne-Rhône-Alpes n'a plus souhaité financer l'action spécifique « déclinaison du PNA Loutre » proposée par la LPO au travers de son programme d'actions. La Région a arbitré et considéré que la Loutre ne faisait pas parti des espèces prioritaires parmi les espèces faisant l'objet d'un PNA.

Le tableau de suivi des opérations est consultable à cette adresse :

https://lpo061-my.sharepoint.com/:x:/g/personal/xavier birot-colomb lpo fr/Ea-

PTM6c4WVMnVy6LwYmP9YBuonjkeD3fRGlcCJxCqcANg?e=d4YQtH

Ce tableau ainsi que l'ensemble des documents mentionnés sont téléchargeables sur le Cloud créé par l'animateur pour le PNA Loutre en AuRA :

https://lpo061-my.sharepoint.com/:f:/q/personal/xavier birot-

colomb lpo fr/EtlKwUcuK0RLu uhbLJZeRqBBpwmHAZq98laK2Hl9Y6MNQ?e=BrAmt5

Pour plus de cohérence les chapitres suivants correspondent aux actions du nouveau PNA 2019-2028 dont l'animation nationale est assurée par la DREAL Nouvelle Aquitaine et la SFEPM.

ACTION 1 : SUIVRE LA RECOLONISATION ET LA REPARTITION DE LA LOUTRE D'EUROPE

3519 données ont été collectées entre 2018 et 2020, dont 883 données d'absence.

Le détail par année est le suivant :

- 2018 : 1069 données dont 328 négatives
- 2019 : 1234 données dont 381 négatives
- 2020 : 1216 données dont 174 négatives

Les dernières prospections protocolées ont été menées sur les départements de l'ex-Rhône-Alpes durant l'hiver 2018-2019.

La carte présentée à la page suivante illustre le réseau hydrographique potentiellement occupé par l'espèce entre 2008 et 2019. Pour chaque donnée de présence avérée, l'ensemble du réseau hydrographique compris dans un rayon de 5 km est considéré comme potentiellement occupé.

Il ne s'agit là que d'une représentation théorique et minimale, le territoire réel d'un individu pouvant être très différent et beaucoup plus vaste.

Une mise à jour de cette cartographie intégrant les données de présence collectées en 2020 est prévue pour le premier trimestre 2021.

NB : l'animateur a choisit d'utiliser les données de présence « récentes », collectées depuis 2008, (début de l'usage des bases de données en ligne participatives et de la centralisation des données).

Un travail d'Atlas ou d'évaluation patrimoniale type Liste Rouge prendrait raisonnablement en compte les données par intervalles de 10 années pour juger objectivement de l'évolution. Dans le cas présent, l'absence de stratégie d'acquisition de données de présence sur le terrain incite l'animateur à poursuivre une cartographie de présence cumulative depuis 2008.

Les données de présence/absence et du réseau hydrographique occupé sont consultables à l'adresse suivante :

 $\underline{https://www.datara.gouv.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search\#/metadata/b14ffa7c-f782-44d7-8021-c0c6ced89be0}$

L'intégration à un logiciel SIG peut être faite via le flux WMS (raster) et WFS (vecteur) suivant :

https://bdd.fauneauvergnerhonealpes.org/geoserver/opendata/wms

https://bdd.fauneauvergnerhonealpes.org/geoserver/opendata/wfs

L'espèce et/ou les connaissances sur sa répartition sont en progression sur plusieurs secteurs de la Région :

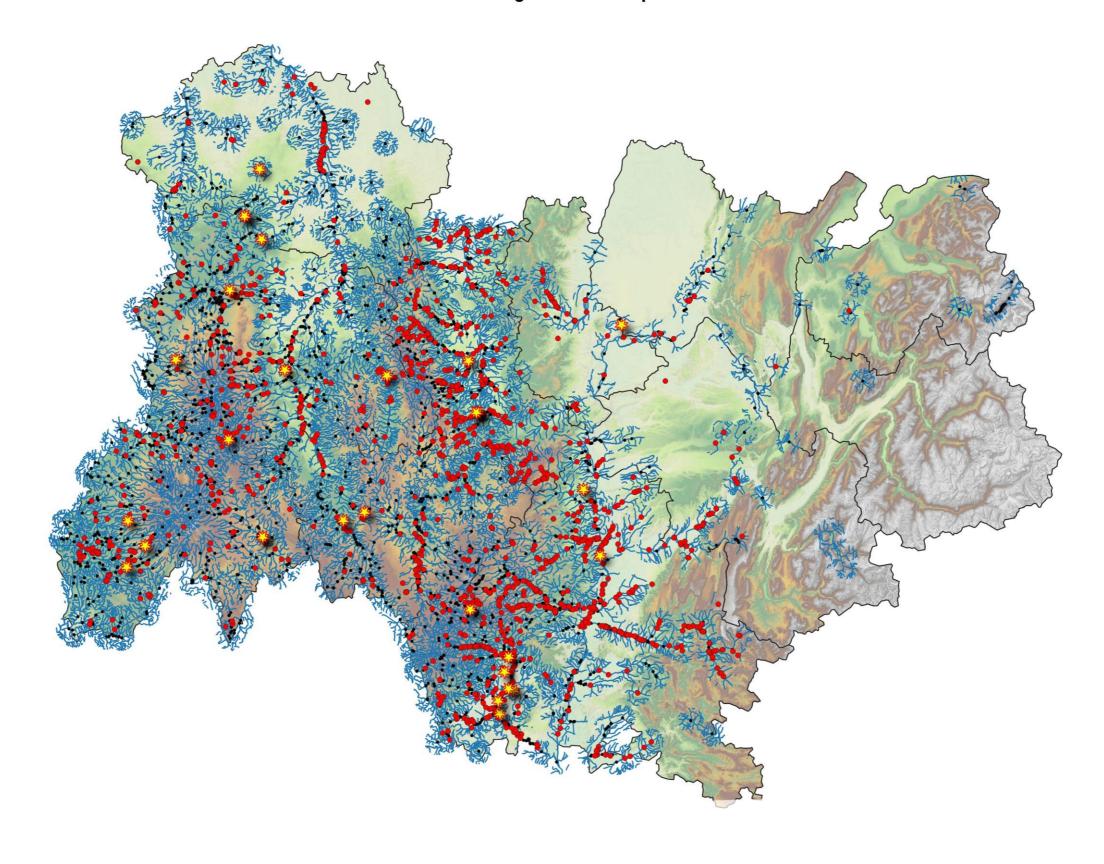
- Dans le Rhône, au nord-ouest de Lyon, sur le bassin versant de l'Azergues
- Dans le nord de la Drôme et en Isère, sur les bassins versant de la Galaure, de la rivière Isère
- Dans le nord de la Loire, en limite avec la Bourgogne (données ONCFS42)
- Dans le nord de l'Allier, sur les bassins de la Marmande et de la rivière Allier

Loutre d'Europe (Lutra lutra) en Auvergne-Rhône-Alpes









data_loutre_2018-2020

• présence 2018-2020

mortalité 2018-2020

données de présence 2008-2018

— Réseau hydro occupé par l'espèce

Départements





ACTION 2 : RECENSER LES CAS DE MORTALITE, ASSURER UN SUIVI SANITAIRE ET ECO-TOXICOLOGIQUE, VALORISER LES SPECIMENS DE LOUTRES D'EUROPE TROUVEES MORTES

25 cas de mortalité ont été rapportés entre 2018 et 2020 :

- Ardèche : 9 cas dont 6 dues à des collisions routières
- Rhône : 1 cas due à une collision routière
- Loire : 4 cas dues à des collisions routières, dont 1 femelle allaitante.
- Puy-de-Dôme : 6 cas dont 4 dues à des collisions routières
- Allier : 2 cas dues à des collisions routières
- Haute-Loire : 2 cas dues à des collisions routières
- Cantal: 4 cas dont 3 dues à des collisions routières

Aucun prélèvement ni analyse n'a été effectué du fait de l'absence de moyen, de logistique et de programme spécifique dans la région.

Une sollicitation de Sabrina Tartu du Laboratoire d'Ecologie Alpine est parvenu à la LPO en mars 2019. Son objectif est de monter un programme de recherche étudiant l'exposition des loutres aux polluants environnementaux ainsi que les effets des polluants sur leur santé. L'objectif était d'impliquer des écologues salariés d'association pour la récolte de cadavres et/ou de matériel génétique sur le terrain. Le projet devait être soumis pour financement à l'European Research Concil. Pas de nouvelles à ce jour.

ACTION 3 : REDUIRE LA MORTALITE D'ORIGINE ANTHROPIQUE SUR LA LOUTRE D'EUROPE

Aucun travail spécifique n'a été mené sur la réduction d'éventuels points noirs existants.

Il est important de mentionner que l'animateur n'est potentiellement pas informé de tous les dossiers règlementaires (découlant de mesures ERC) prenant en compte la présence de la loutre.

Le centre de sauvegarde Panse-Bêtes a engagé des travaux de construction d'un enclos et d'un bassin pour soigner la Loutre d'Europe (travaux toujours en cours en 2020). Situé à proximité de Clermont-Ferrand (63) en Auvergne Rhône-Alpes, le projet est subventionné par la DREAL AuRA à hauteur de 10000 €.

Cet aménagement contribue à réduire la mortalité d'origine anthropique car il permet au centre Panse-Bêtes d'améliorer notablement sa capacité d'accueil pour l'espèce, notamment pour l'élevage de jeunes loutres orphelines, non sevrées récupérées en milieu naturel.

Il s'agira du seul centre de la région apte à réhabiliter des loutres avant leur relâcher.

Téléchargeable sur le Cloud





PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL ET DE SOINS POUR LA LOUTRE D'EUROPE AU CENTRE DE SAUVEGARDE



ACTION 4 : AMELIORER LE POTENTIEL D'ACCUEIL DES MILIEUX POUR LA LOUTRE D'EUROPE

3 sollicitations pour avis technique, relatives à des aménagements nécessitant une « dérogation espèces protégées » sont parvenues des services de l'Etat :

- Isère : impacts potentiels des travaux de la Centrale hydroélectrique de la Sarenne
- Haute-Savoie : autorisation d'aménagement hydroélectrique dit "chute des Papeteries" sur le Thiou à Cran-Gevrier
- Haute-Loire : impacts du doublement de la RN88 à hauteur de Yssingeaux

Le GMA a réalisé un travail de synthèse intitulé « Retour d'expérience sur le franchissement d'infrastructures hydroélectriques pour la Loutre d'Europe ». 55 ouvrages expertisés entre 2007 et 2014 sur l'Auvergne dans le cadre de différentes études ont fait l'objet d'une compilation synthétique. Ce travail est subventionné à 100 % par la DREAL pour un montant de 5200 €

Téléchargeable sur le Cloud

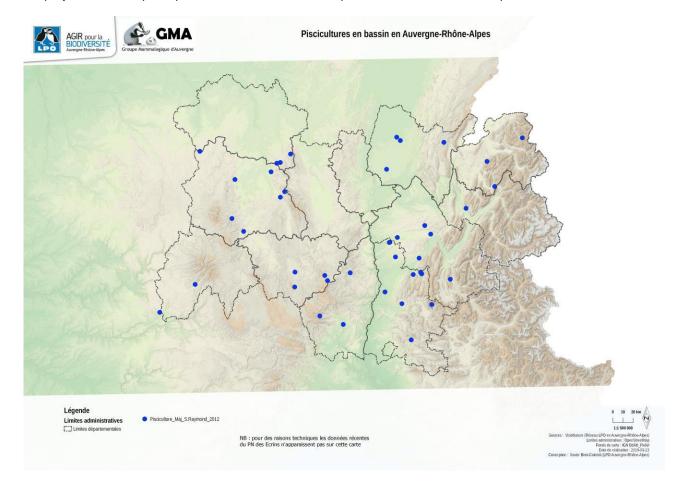
ACTION 5 : FAVORISER LA COHABITATION ENTRE LA LOUTRE D'EUROPE ET LES ACTIVITES PISCICOLES

Un travail de mise à jour des contacts des piscicultures a été réalisé en 2018. La base de cette mise à jour était un travail réalisé à l'échelle nationale par la SFEPM et Stéphane Raimond dans le cadre du précédent PNA.

Les dernières expertises en pisciculture de la Région ont été menées en 2019 par S. Raimond, dans le cadre du programme d'action de la LPO financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (reliquat 2018). Téléchargeable sur le Cloud

Des échanges ont eu lieu avec la SFEPM quant à une synthèse nationale visant à valoriser les expériences d'aménagements en pisciculture.

Ce projet est en suspend pour le moment du fait d'un plan de financement incomplet.



ACTION 6 : COMMUNIQUER ET SENSIBILISER SUR LA LOUTRE D'EUROPE AUPRES DES PROFESSIONNELS, DES USAGERS DE LA NATURE ET DU GRAND PUBLIC

En 2018 la LPO a mené des formations destinées aux naturalistes bénévoles d'une part et aux professionnels de l'environnement et élus d'autre part. Ces formations étaient financées par la Région, mais destinées uniquement à l'ex Rhône-Alpes (dernière convention LPO financée par la Région pour la Loutre sur l'exrégion).

L'objectif des formations aux bénévoles est d'informer les naturalistes sur l'espèce et de leur donner des outils pour identifier des indices de présence sur le terrain.

La création d'un réseau de bénévoles est essentielle pour encourager à la prospection. Seule une veille sur le terrain avec une pression d'observation la plus forte et régulière possible permet de confirmer la présence ou absence de l'espèce.

L'objectif des formations professionnelles est d'informer les acteurs professionnels du monde naturaliste mais aussi les aménageurs ou les acteurs de monde de l'hydraulique sur l'espèce et de leur donner des outils pour identifier des indices de présence sur le terrain. Un second volet important à la formation est la présentation d'aménagements favorables et la conciliation des pratiques à partir de théorie (connaissance sur la capacité de la loutre d'Europe à franchir les barrages), de pratique (visites d'ouvrages favorables et défavorables sur les cours d'eau), et de retours d'expériences (aménagement d'un barrage pour permettre le franchissement pas la loutre).

À l'issue de la formation, les participants ont eu accès au diaporama et les adresses électroniques des participants ont été mises à disposition sur demande afin éventuellement de partager des connaissances ou des journées de prospections.

Les 6 sessions ont été organisées à l'Ecopole du Forez pour Rhône-Loire, à Annecy pour Savoie-Haute-Savoie et à Sablon pour Drôme-Isère-Ardèche.

- 68 bénévoles ont participé aux 3 sessions.
- 59 personnes (uniquement des professionnels des collectivités et de l'Etat) ont participé aux 3 sessions.

En octobre 2020 Sébastien Teyssier, animateur du précédent PNA en Rhône-Alpes, a présenté le PNA aux élèves de master en éco-éthologie de l'Université Jean Monnet de St-Etienne : 25 étudiants

En décembre 2020, Xavier Birot-Colomb est intervenu lors du webinaire « Mammifères aquatiques de rivières : comment anticiper ou gérer leur retour » organiser par l'Association Rivières Rhône-Alpes-Auvergne : environ 40 participants

Des « Groupe loutre » locaux existent dans plusieurs départements de l'ex-Rhône-Alpes, animés par plusieurs salariés de la LPO AuRA.

Il s'agit de groupes associatifs informels plus ou moins actifs et constitués de bénévoles intéressés par les prospections et la collecte de donnée.

23 juillet 2019

Actu'Loutre de l'Ain

Nouveau PNA, nouvelles ambitions

Saisissez vos données de Loutre

GROUPE LOUTRE AIN

Animation du "Groupe Loutre"

Le vendredi 06 septembre 2019, nous vons invitons à une réunion en vue de la création d'une dynamique bénévole (appuyée par un salarié référent) autour de la loutre dans l'Ain. Aussi, un coordinateur bénévole sera désigné pour co-animer le groupe avec le salarié référent. Lors de cette réunion, nous aborderons les actions réalisées ces dernières années, les perspectives pour les années futures et développeront un programme prévisionnel pour le groupe.

Rendez-vous à 19h00 dans les locaux de la LPO à Pont d'Ain (5 rue Bernard Gangloff).



Prospection Loutre sur l'Albarine aval

Le 20 avril dernier, une prospection Loutre était organisée sur la partie aval de l'Albarine entre la confluence et le pont de l'autoroute A42.

Après la découverte encourageante d'une trace de loutre dans du sable dès le 02 janvier à la confluence entre le Rhône et l'Ain, les prospections menées en amont de l'Ain (secteur de Cize) n'avaient malheureusement rien donné. Aussi, pour la première prospection ouverte à tous de l'année, les chances de croiser des indices de présence étaient bien minces.

Et pourtant, après de nombreuses recherches infructueuses sous des ponts, sur des rochers, des troncs et bien d'autres supports, c'est au moment du repas que nous avons découvert des traces nettes de loutre sous un pont à Saint-Maurice de Rémens.

Exemple de communication du Groupe loutre de l'Ain

ACTION 7: ANIMER LE PLAN, COORDONNER LES INITIATIVES, FAVORISER LE PARTAGE DES CONNAISSANCES ET APPORTER UNE ASSISTANCE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE SUR LA LOUTRE D'EUROPE

Deux comités de pilotage régionaux ont eu lieu en septembre 2018 et novembre 2020, comme convenu dans l'animation confié par la DREAL.

L'animateur a participé aux rencontres régionales des coordinateurs des déclinaisons régionales des PNA, organisé par la DREAL en 2019 et 2021.

Enfin l'animateur a participé au premier comité de pilotage national du nouveau PNA, organisé par la SFEPM et la DREAL Nouvelle Aquitaine en 2020.

Une sollicitation pour des données brutes est parvenue à l'animateur de la part du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine en avril 2019. Cette structure, opératrice du site N2000 "Rivières de la Montagne bourbonnaise" prévoyait des prospections ciblées pour améliorer les connaissances sur la loutre.

Les données ont été transmises en demandant de bien vouloir transmettre les productions en retour. A ce jour, et malgré les relances, aucune réponse n'est parvenue à l'opérateur.

Enfin diverses sollicitations sont parvenues à l'animateur pour des stages, des précisions sur la biologie ou la répartition de l'espèce, ect...

De 2018 à 2020 l'animation a engendrée l'échange de près de 800 mails pour l'animateur. Les temps d'échanges téléphoniques n'ont pas été référencés.

CONCLUSIONS/PERSPECTIVES

La Loutre d'Europe poursuit manifestement sa lente recolonisation du territoire régional depuis le noyau du Massif Central comme l'attestent les données de présences collectées sur plusieurs cours d'eau des départements du Rhône, de l'Isère et de la Drôme. La connexion avec la population de la rivière Ain est probablement déjà effective ou ne devrait plus tarder.

Les enjeux de conservation demeurent différents entre les 2/3 Ouest de la Région ou l'espèce semble bien établie (département 03, 07, 15, 42, 43, 63) et l'Est de la Région (départements 26, 38, 69, 01, 73, 74) ou la Loutre est encore en phase d'installation (ou très localisée voir absente en 73 et 74) et probablement encore alimentée par des « colons » venant de l'Ouest.

S'il peut sembler important d'anticiper le retour de l'espèce à l'Est en ce qui concerne la cohabitation avec les pisciculteurs, il est primordial de poursuivre et d'amplifier les actions menées sur l'Ouest de la Région sur cette thématique. Il est très important de conforter la dynamique de population du Massif Central et pour cela d'éviter toute destruction directe potentielle, notamment par la sensibilisation et l'accompagnement technique des pisciculteurs.

La collecte et la centralisation des données de présence, tout comme la mise à jour des connaissances sur la répartition (notamment sur les départements 01, 15, 26, 38, 69, 73, 74) demeurent une priorité. Bien que les associations collectent de nombreuses données, celles-ci sont souvent collectées par des bénévoles sur des territoires ou l'espèce est présente et établie ou à proximité. En l'absence de prospection « de veille » la progression et l'installation de l'espèce sur de nouvelles rivières pourraient demeurer inaperçues. A l'inverse, l'absence de mise à jour des données de présence sur certains secteurs pourrait être interprété, à tort, comme une potentielle régression de l'espèce et surtout amener à ignorer la présence dans un projet d'aménagement du fait de données jugées trop anciennes (cf Action 1 p4).

Sur l'ensemble de la Région, l'identification et le traitement des aménagements (hydroélectrique ou autre) pouvant freiner la recolonisation doivent être poursuivis.

Enfin il est important de rappeler la complexité financière pour développer une action.

La DREAL propose de contribuer au financement des actions mais la recherche de cofinanceurs est complexe. La complexité administrative et territoriale des financements publics potentiels (règles et conditions des Agences de l'Eau, OFB ou collectivités locales) tout comme la complexité « d'entrer dans les cases » des appels à projet des fondations ainsi que la compétition indirecte entre structures candidates (inhérente à ces modes de financements) constituent un frein au développement des actions.